

ANNEE 2021

**SEANCE PUBLIQUE
DU 8 AVRIL 2021**

Délibération n°

2021040

Date de convocation : 02/04/2021

Date d'affichage : 14/04/2021

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents	:	19
Pouvoirs	:	4
Nombre de votants	:	23

Vote : 23

Pour : 23 (dont 4 pouvoirs)

Abstention : 0

Contre : 0

Adopté à l'Unanimité

Envoyé en préfecture le 14/04/2021
Reçu en préfecture le 14/04/2021
Affiché le
ID : 064-216401000-20210408-2021040-DE

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE BASSUSSARRY**

L'an deux mille vingt-et-un, le 8 avril à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle Elgarrekin, Place de l'Eglise à Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 2 avril 2021, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Michel LAHORGUE, Maire & Ms Frédéric ETCHEGARAY, Yannick BASSIER, Marc PERRIER, Cédric BRESAC, Mikel AMILIBIA, Philippe BIGOTEAU, Bernard COMBES, Philippe ENSALES, Arnaud PAVLOVSKY.

Mmes Valérie RECARTE, Emmanuelle DALLET, Guénaël LE CAM, Valérie ETCHART, Marie ROSPIDE, Bénédicte LARCEBEAU, Laure TREMOUILLE, Sylvie ITHOURRIA, Fleur BEYRIS.

Absents excusés : Céline FAYS (pouvoir à M. Cédric BRESAC), M. Christian GARRIGUES (pouvoir à M. Philippe ENSALES), Mme Nathalie HARAN (pouvoir à Mme Emmanuelle DALLET), Mme Maud BARRAL (pouvoir à M. Yannick BASSIER).

Secrétaire de séance : Mme Marie ROSPIDE.

**OJ n°7.1 : Approbation du Compte de Gestion 2020
dressé par le trésorier
~ Budget Annexe du lotissement Ur Geldi ~**

Conformément à l'article L 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal doit se prononcer sur le compte de gestion 2020, élaboré par Monsieur le Trésorier Principal d'Anglet Adour Océan pour le budget annexe du lotissement Ur Geldi.

Pour 2020, les écritures du compte de gestion sont en tous points conformes aux écritures du compte administratif.

Il est donc proposé au conseil municipal d'approuver le compte de gestion du Budget annexe du lotissement Ur Geldi de Monsieur le Trésorier Principal pour l'exercice 2020.

APRES avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

APRES en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE le compte de gestion 2020 du Budget annexe du lotissement Ur Geldi.

Fait à Bassussarry, le 8 avril 2021.

Le Maire,
Michel LAHORGUE

